

A l'attention des conseillers
communautaires titulaires et suppléants

Objet : Convocation Conseil communautaire

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil communautaire qui se tiendra le

Judi 02 décembre 2021 à 18h30 à la Salle des fêtes de Aubas

L'ordre du jour est joint à la présente convocation ainsi que l'ensemble des documents préparatoires. Ils sont également disponibles en version téléchargeable sur le site de la CCVH : <https://www.cc-valleedelhomme.fr/cc-vallee-de-l-homme/les-decisions/>.

Les suppléants sont également invités à participer à cette réunion. Cette dernière réunion de Conseil de l'année sera suivie d'un repas au profit du Téléthon à destination des élus et de leur conjoint. Pour faciliter l'organisation, merci de bien vouloir confirmer votre présence auprès de Mélina MEEKEL en précisant le nombre de personnes : m.meekel@cc-vh.fr - 05 53 51 70 70

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Fait aux Eyzies, le 23/11/2021
Le Président, Philippe LAGARDE

Communauté de Communes
de la Vallée de l'Homme 

P.J. Ordre du jour

Pouvoir

M. Mme

Ne pouvant être présent à la réunion du Conseil communautaire donne pouvoir à

M. Mme de le représenter à la réunion du Conseil communautaire convoqué pour le et de prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.

*Rappel un suppléant n'a pas besoin de pouvoir pour siéger en remplacement du titulaire.
Le pouvoir s'adresse aux titulaires n'ayant pas de suppléant.*